

Rabat, le 9 juillet 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Visa de l'AMMC sur le prospectus préliminaire relatif à l'augmentation du capital de la société « STELLANTIS »**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 9 juillet 2024 le prospectus préliminaire relatif à l'augmentation du capital de la société « STELLANTIS » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 14 000 000 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES MOROCCO, PEUGEOT CITROEN DS MAROC, ITALCAR, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES MAROC et PSA SERVICES MAROC.

Le prix de souscription sera fixé le 9 septembre 2024.

Le prospectus préliminaire est complété par :

- Le document d'informations clés du FCPE « International STELLANTIS » agréé par l'AMF sous le numéro 990000079499 et son Règlement ;
- Le document d'informations clés du FCPE « SHARES TO WIN Relais 2024 » agréé par l'AMF sous le numéro 990000136419 et son Règlement ;
- Le rapport d'activité 2023 de STELLANTIS N.V. ;
- Le règlement du PIES (plan international d'épargne salariale) du Groupe STELLANTIS mis en place le 02 janvier 2002, refondu le 29 novembre 2007 et mis à jour par son avenant du 26 Mars 2024.

L'intégralité du prospectus préliminaire visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus, à BMCI et sur le site internet de « STELLANTIS ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)

CP/EM/025/2024

**Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :**

**Tél :** 05 37 68 89 71

**E-Mail :** OperationsFinancieres@ammc.ma